



PARTAGER UNE COUR COMMUNE EN BIEN PROPRE

Par **cris28**, le **27/07/2010** à **10:44**

Bonjour,

Est-il possible de faire passer une cour commune, actuellement en indivis 50/50, en 2 parcelles propres à chacun des indivis actuels ?

Si oui, qu'elle démarche faut il faire ?

PAR AVANCE MERCI